

Projet

La commune de Perrigny-sur-Armançon refuse l'implantation d'éoliennes de 240 mètres

PERRIGNY-SUR-ARMANÇON ENVIRONNEMENT

Publié le 19/11/2018 à 19h05

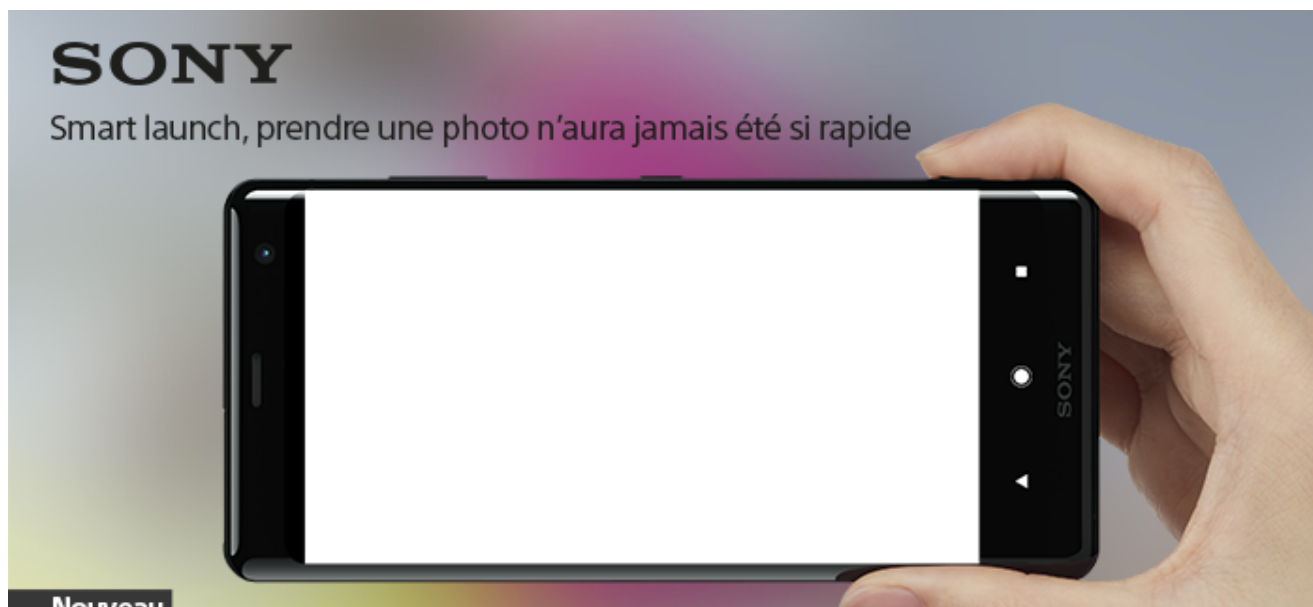


Le projet du promoteur WPD comptait une vingtaine d'éoliennes, entre Nuits, Cry, Perrigny et Aisy. © Jérémie FULLERINGER

Promoteur du projet des Hauts de l'Armançon, l'Allemand WPD devra faire sans Perrigny-sur-Armançon. Le conseil municipal a dit non à ses éoliennes XXL.

Cela peut ressembler à une petite tempête au milieu du projet éolien des Hauts de l'Armançon. Contre toute attente, un vent contraire est arrivé de la commune de Perrigny-sur-Armançon. Lundi dernier, les conseillers municipaux ont voté contre la signature des conventions qui devaient lier la commune avec WPD, le promoteur allemand. Une trouée de cinq éoliennes au milieu de la vingtaine de machines XXL de 240 mètres qui devaient pousser entre Nuits, Cry, Perrigny et Aisy.

PUBLICITÉ



A lire aussi : [Le plus puissant parc éolien de Bourgogne en projet dans le Tonnerrois](#)

Un sondage lancé par quatre habitants

Cette décision ravit les habitants de la commune. Quatre d'entre eux avaient lancé un "sondage d'opinion" au sein du village. "L'idée est venue un peu par hasard au vide-greniers", se rappelle Claude, l'un d'eux. Après une première réunion, le 22 septembre, ils décident de lancer ce sondage très simple. Une phrase : "Je m'oppose à l'implantation d'éolienne dans mon paysage."

"On savait que les conventions devaient être signées, c'est pour cela que l'on a voulu agir avant." Les "quatre mousquetaires" font alors du porte-à-porte. "Les choses se sont passées avec beaucoup de convivialité." Une démarche citoyenne sans bruit, pleine de tact et dans le respect des opinions de chacun. Au bout du compte, ils récupèrent 87 signatures sur les 120 habitants. "On a été surpris nous-même, confie après coup Céline. On a joué la carte du village."

A lire aussi : [Le projet de parc éolien XXL dans le Tonnerrois suscite le débat](#)

“ Dès 2015, le conseil a souhaité étudier la faisabilité d'un parc éolien. Depuis juillet 2016, nous travaillons à la structuration de ce projet. Après 27 mois de travail, son évolution n'a pas permis le traitement attendu de toutes les sensibilités de notre commune ”

Forts de ces soutiens, ils se tournent vers la municipalité. Les élus sentent alors que le vent tourne. Plusieurs réunions ont lieu à l'interne, entre habitants et élus, sans intervention d'associations ou de personnes extérieures. "C'est une habitude que nous avons à Perrigny, assure le maire, Éric Coquille. Toutes les discussions se sont déroulées dans le plus grand respect." "Il y a eu convergence, insiste l' élu. La commune a accompagné la création d'une carrière

de fabrication de granulats calcaires au sein de sa forêt communale. Dès 2015, le conseil a souhaité étudier la faisabilité d'un parc éolien. Depuis juillet 2016, nous travaillons à la structuration de ce projet. Après 27 mois de travail, son évolution n'a pas permis le traitement attendu de toutes les sensibilités de notre commune : l'environnement, le changement climatique, le paysage, le respect de notre territoire, l'emploi. En plus, au regard des études d'exploitation du gisement calcaire et des propositions reçues, nous souhaitons à ce jour privilégier l'emploi et l'économie de la vallée par le développement de cette activité minière."

PERRIGNY-SUR-ARMANÇON ENVIRONNEMENT